(11) **EP 2 662 733 A3**

(12) DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(88) Date de publication A3: 19.02.2014 Bulletin 2014/08

(51) Int Cl.: **G03G 15/08** (2006.01)

- (43) Date de publication A2: 13.11.2013 Bulletin 2013/46
- (21) Numéro de dépôt: 13171318.2
- (22) Date de dépôt: 23.12.2004
- (84) Etats contractants désignés:

 AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
 HU IE IS IT LI LT LU MC NL PL PT RO SE SI SK TR
- (30) Priorité: 23.12.2003 FR 0351176
- (62) Numéro(s) de document de la (des) demande(s) initiale(s) en application de l'article 76 CBE: 04300941.4 / 1 548 519
- (71) Demandeur: Funai Electric Company Ltd Daito-shi Osaka 574-0013 (JP)
- (72) Inventeur: Moro, Paolo 95690 LABBEVILLE (FR)
- (74) Mandataire: Deschamps, Samuel Schmit-Chrétien SAS 16, rue de la Paix 75002 Paris (FR)

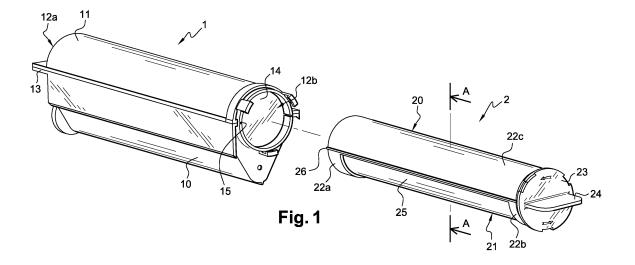
(54) Système de cartouche à recharge de toner et son procédé de mise en oeuvre

- (57) L'invention concerne un système de cartouche à recharge de toner comportant :
- une cartouche (1) comprenant un réceptacle (10) fermé par un couvercle (11) ainsi qu'une première et une seconde faces latérales (12a, 12b), l'une de ces faces com-

prenant une ouverture circulaire (12b), et

- une recharge cylindrique (2) contenant du toner et apte à être insérée dans le réceptacle de la cartouche par l'ouverture circulaire de la cartouche.

L'invention concerne aussi un procédé pour mettre en oeuvre ce système.





RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande EP 13 17 1318

Catégorie		indication, en cas de besoin,	Revendication	CLASSEMENT DE LA
- 21090116	des parties pertin	entes	concernée	DEMANDE (IPC)
Α	US 4 949 123 A (TAK		1-18	INV.
	14 août 1990 (1990- * revendications 1,			G03G15/08
	-			
Y	EP 0 423 741 A (OKI 24 avril 1991 (1991 * abrégé; figures 1		2-6	
Υ	JP S63 188171 A (MI 3 août 1988 (1988-0 * abrégé; figures 1		12	
A	US 4 740 808 A (KAS	AMURA TOSHIROU [JP] ET	1-18	
	AL) 26 avril 1988 (* abrégé; figures 1	1988-04-26)		
Υ	JP S63 217385 A (NE 9 septembre 1988 (1	C CORP)	2-6	
	* abrégé; figures 1			
Υ	EP 0 778 504 A (HEW	LETT PACKARD CO [US])	7	DOMAINES TECHNIQUES
	11 juin 1997 (1997- * abrégé; figures 1			GO3G
	abrege, rigures i			4034
Υ	JP S60 87371 A (CAN 17 mai 1985 (1985-0 * abrégé; figures 1	5-17)	15,16	
γ	JP S63 208073 A (FU	JI XEROX CO LTD)	8,9	
	29 août 1988 (1988- * abrégé; figures 1	08-29)		
х	JP S60 254067 A (KO	NISHIROKU PHOTO IND)	1,14,17,	
.,	14 décembre 1985 (1	985-12-14)	18	
Y	* abrégé; figures 1	-8 ^	2-9, 11-13,	
			15,16	
		-/		
Le pro	ésent rapport a été établi pour tou	ites les revendication s		
L	Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche		Examinateur
	La Haye	18 septembre 201	13 Lae	remans, Bart
CA	ATEGORIE DES DOCUMENTS CITE	S T : théorie ou princi E : document de br		
Y : parti	iculièrement pertinent à lui seul iculièrement pertinent en combinaison	date de dépôt ou avec un D : cité dans la den	u après cette date nande	Paris and
A : arriè	e document de la même catégorie ere-plan technologique Ilgation non-écrite			ment correspondant

P : document intercalaire



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande EP 13 17 1318

	Citation du document avec	indication, en cas de b	esoin,	Re	vendication	CLASSEMENT DE LA	
Catégorie	des parties pertir				oncernée	DEMANDE (IPC)	
Y	US 5 034 776 A (SUG 23 juillet 1991 (19 * abrégé; figures 4	91-07-23)	[JP])	7	,11,13		
Y,D	US 5 594 535 A (BEA AL) 14 janvier 1997 * abrégé; figures 1	(1997-01-14)	F [US]	ET 7			
						DOMAINES TECHNIQUI RECHERCHES (IPC)	ES
							_
Le pre	ésent rapport a été établi pour tou	ites les revendication s					
l	ieu de la recherche	Date d'achèvement d	de la recherche			Examinateur	_
	La Haye	18 sep	tembre 2	013	Lae	remans, Bart	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite		avec un C	T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			s publié à la	



Numéro de la demande

EP 13 17 1318

REVENDICATIONS DONNANT LIEU AU PAIEMENT DE TAXES
La présente demande de brevet européen comportait lors de son dépôt les revendications dont le paiement était dû.
Une partie seulement des taxes de revendication ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les revendications pour lesquelles aucun paiement n'était dû ainsi que pour celles dont les taxes de revendication ont été acquittées, à savoir les revendication(s):
Aucune taxe de revendication n'ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les revendications pour lesquelles aucun paiement n'était dû.
ABSENCE D'UNITE D'INVENTION
La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir:
voir feuille supplémentaire B
Toutes les nouvelles taxes de recherche ayant été acquittées dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.
Comme toutes les recherches portant sur les revendications qui s'y prêtaient ont pu être effectuées sans effort particulier justifiant une taxe additionnelle, la division de la recherche n'a sollicité le paiement d'aucune taxe de cette nature.
Une partie seulement des nouvelles taxes de recherche ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties qui se rapportent aux inventions pour lesquelles les taxes de recherche ont été acquittées, à savoir les revendications:
Aucune nouvelle taxe de recherche n'ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications, à savoir les revendications: 1-9, 11-18
Le present rapport supplémentaire de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent a l'invention mentionée en premier lieu dans le revendications (Règle 164 (1) CBE)



ABSENCE D'UNITÉ D'INVENTION FEUILLE SUPPLÉMENTAIRE B

Numéro de la demande

EP 13 17 1318

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir :

1. revendications: 1-9, 11-18

Système de cartouche à recharge de toner, caractérisé en ce qu'il comporte un dispositif d'anti-retour du piston dans le corps de piston comportant au moins un cliquet sur la première collerette ou comportant un dispositif de rotation à sens unique.

2. revendication: 10

Système de cartouche à recharge de toner, avec un dispositif d'anti-retour du piston dans le corps de piston, caractérisé en ce que la recharge comporte au moins un ruban d'étanchéité fixé à une jointure entre le demi cylindre de piston et le demi cylindre de corps de piston et la cartouche comporte au moins un ergot de percement pour couper ledit ruban lors de l'insertion de la recharge dans la cartouche.

EPO FORM P0402

ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.

EP 13 17 1318

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits members sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

18-09-2013

	cument brevet cité pport de recherche		Date de publication		Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US	4949123	A	14-08-1990	JP JP US	H0720679 Y2 H01130159 U 4949123 A	15-05-19 05-09-19 14-08-19
EP	0423741	А	24-04-1991	DE DE DE EP EP JP JP	69017577 D1 69017577 T2 69030674 D1 69030674 T2 0423741 A2 0597507 A1 H0360363 U H0725806 Y2 5118013 A	13-04-19 09-11-19 12-06-19 11-12-19 24-04-19 18-05-19 13-06-19 07-06-19
JP	S63188171	Α	03-08-1988	JP JP	H07111599 B2 S63188171 A	29-11-19 03-08-19
US	4740808	Α	26-04-1988	AUCUN		
JP	S63217385	Α	09-09-1988	AUCUN		
EP	0778504	A	11-06-1997	EP JP JP US	0778504 A1 3950504 B2 H09179395 A 5887232 A	11-06-19 01-08-20 11-07-19 23-03-19
JР	S6087371	Α	17-05-1985	AUCUN		
JP	S63208073	Α	29-08-1988	AUCUN		
JP	S60254067	Α	14-12-1985	AUCUN		
US	5034776	Α	23-07-1991	JP US	H01211786 A 5034776 A	24-08-19 23-07-19
US	5594535	Α	14-01-1997	AUCUN		

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82